



Mesdames et Messieurs  
Les Conseillers municipaux

---

Bellevue, le 27 janvier 2021  
Réf. ami 01.100

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la 5ème séance du Conseil municipal qui aura lieu le

**mardi 2 février 2021, 20h30,  
salle du Conseil municipal (François Borgel-Court),  
bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6.**

L'ordre du jour de cette séance ordinaire est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 10 novembre 2020,
2. Communications du bureau du Conseil municipal,
3. Communications du Conseil administratif,
4. Rapport des commissions et des groupements intercommunaux,
5. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de F 45'000.- (TTC) destiné à la renaturation du Nant des Limites – tronçon Orée-Chênaie,
6. Délibération relative à l'acquisition à titre gratuit de la future parcelle du Nant des Limites, tronçon chemin de la Chênaie – chemin de l'Orée, parcelle actuelle n°3844, sise chemin de la Chênaie 141,
7. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de F 50'000.- (TTC) destiné à l'implantation de benes sur les chemins des Chànats, des Mollies et à la modification de la délibération 12 juin 2018 pour l'implantation de benes au chemin de la Menuiserie,
8. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 d'un montant de F 40'000.- (TTC) destiné aux frais liés à la donation des parcelles n°3249, chemin Aux-Folies, et n°2697, prairie, au domaine public communal,
9. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 1'200'000.- (TTC) destiné à la réfection du ponceau sur le Gobé (OA4818) à Colovrex,
10. Délibération relative à la modification du règlement du Conseil municipal (LC 06 111),

./.

11. Résolutions, motions, questions, propositions individuelles,
  - a. Projet de motion « Plantons plus d'arbres et d'arbustes à Bellevue »,
  - b. Projet de motion « Facilitons la mobilité douce entre nos 3 pôles communaux »,
  - c. Projet de résolution « Prise de position sur le projet de loi (PL 12584) modifiant la loi sur l'administration des communes (LAC) (B 6 05) – membres suppléants dans les Conseils municipaux »,
12. Proposition du Conseil administratif,
13. Divers,
14. Naturalisations ordinaires, huis clos,

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce soir-là, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique ANKLIN  
Président

\* les personnes dites à risque sont priées de ne pas assister à la séance. Le nombre de personnes autorisées à assister à la séance, en plus des élus et employés communaux, est limité à 5 à cause de l'épidémie de coronavirus. Chacun devra se conformer aux directives indiquées à l'entrée de la salle. Une aération est prévue toutes les heures.